



Harcelement familial - quelle demarche entreprendre

Par **suomi**, le **01/04/2011** à **12:07**

Bonjour,

Cela fait des annees que mon pere me harcele. Je vis a l'etranger depuis 13 ans, et malgre cela il continue de m'envoyer des e-mails insultants. Bien que cela ne soit plus tres regulier, encore la semaine derniere, je recois un coup de fil en pleine nuit, de la part de l'un de ses amis, que je ne connais pas. Le lendemain, un mail insultant. Ce harcelemnt m'a conduit en therapie, que je suis depuis 3 annees maintenant. Je ne sais plus quoi faire pour qu'il accepte enfin de me laisser tranquille et cesse de me contacter de facon definitive. Chaque contact de sa part declenche des crises d'angoisse tres forte chez moi. J'ai peur qu'il n'essaie de contacter mes enfants et ne les detruise aussi psychologiquement. M'est-il possible de porter plainte pour harcelement? puis-je faire une demande d'ordonnace restrictive depuis l'etranger?

Par **mimi493**, le **01/04/2011** à **12:27**

Mais comment a-t-il votre n° de téléphone et votre adresse électronique ?

Par **suomi**, le **01/04/2011** à **12:41**

par mes grands parents dont je suis tres proche, mon frere avec qui il est en bon termes

Par **mimi493**, le **01/04/2011** à **17:19**

Donc finalement vos grands-parents et votre frère vous trahissent. On a mieux comme famille, pas de bol. Ne leur donnez plus votre n° de tel et votre adresse mail puisqu'ils ne sont pas de confiance et n'en ont rien à faire que vous soyez harcelée par votre père.

Un seul coup de téléphone, vous ne pouvez pas faire grand chose.
Les mails, le contenu n'est pas prouvable.

Votre meilleure revanche serait de vous reprendre, qu'il constate que ces mails ne vous atteignent pas (mettez un filtre sur votre boîte mail). Ces gens-là se repaissent du mal qu'ils font. S'ils constatent qu'ils ne font plus de mal, ça les ronge.